



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2024015-0001

Signée par

Yann GÉRARD, Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir

le 15 janvier 2024

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral portant nomination d'un commissaire enquêteur pour la modification des limites territoriales des communes de Lucé et d'Amilly



**PRÉFET
D'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture / Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de la légalité et des élections**

Arrêté préfectoral portant désignation d'un commissaire enquêteur

**Monsieur Hervé JONATHAN
Préfet d'Eure-et-Loir,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2112-2 et suivants ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration et notamment les articles L. 134-1, R. 134-7 à R. 134-32 ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Eure-et-Loir n°62-2023 du 4 septembre 2023 portant délégation de signature au profit de Monsieur Yann GÉRARD, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu la délibération n°70-2023 du conseil municipal de la commune d'Amilly du 14 décembre 2023 autorisant le conseil municipal à solliciter Monsieur le Préfet afin de mettre en œuvre la procédure de modification des limites territoriales des communes de Lucé et Amilly ;

Vu la délibération n°2023.00132 du conseil municipal de la commune de Lucé du 21 décembre 2023 autorisant le conseil municipal à solliciter Monsieur le Préfet afin de mettre en œuvre la procédure de modification des limites territoriales des communes de Lucé et Amilly ;

Considérant qu'il y a lieu d'organiser une enquête publique afin de procéder à la modification des limites territoriales des communes de Lucé et Amilly ;

Vu la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, pour l'Eure-et-Loir, établie pour l'année 2024 ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Claude GAGNOL est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique destinée à modifier les limites territoriales des communes de Lucé et Amilly.

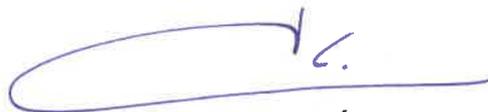
Article 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, il est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.



Article 3 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture d'Eure-et-Loir est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé ainsi qu'aux communes de Lucé et d'Amilly.

Chartres, le **15 JAN. 2024**

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général



Yann GÉRARD